

Ville de CHAMPHOL

28300

Conseil Municipal

Séance du

19 MARS 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire dans la **Salle du Conseil Municipal**, le 19 mars 2008 à 20 heures 30 sur la **convocation** et sous la **présidence** de Monsieur **Christian GIGON**, **Conseiller Général - Maire**.

Etaient présents :

Monsieur Christian GIGON, **Maire**,

Monsieur Didier HERCHE, Madame Patricia LACROIX, Monsieur Jacky STIVES, Madame Martine DEGRAIN, Monsieur André TAILLANDIER, Monsieur Patrick BEUGER, , **Adjoints**.

Mesdames Mireille GILLON, Catherine LABBEY, Nicole BARENTON, Isabelle HUBERT-HAURANT, Isabelle VAN PRAET-KERVILLE, Janine LAMIRAULT, Djamila GAULUPEAU,
Messieurs Rémi NOIRE, Erik BAUDRY, Claude MOREAU Daniel MASSON, Guy GUILLE, Alain ELIE, Freddy LOZANO, **Conseillers Municipaux**.

Excusés avec pouvoir : Monsieur Christian MALHERBE donne pouvoir à Christian GIGON
Madame Françoise PREVOTAT donne pouvoir à Madame Martine DEGRAIN

Excusés :

Secrétaire de séance : _____
Madame Martine DEGRAIN

Date de la convocation du présent Conseil Municipal : 13 mars 2008.

Ordre du jour

- 1- Nomination des Conseillers municipaux délégués
 - 2 - Constitution des Commissions municipales.
 - 3 - Désignation des délégués intercommunaux.
 - 4 - Désignation des délégués au sein d'Associations ou autres.
 - 5 - Délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire.
 - 6 - Versement des indemnités au Maire.
 - 7 -Versement des indemnités aux Adjoints et aux Conseillers Municipaux délégués.
 - 8 - Droit à la formation des élus.
 - 9 - Règlement du Conseil Municipal.
 - 10 - Renouvellement du contrat de Collaboratrice de Cabinet.
 - 11 - Renouvellement de la ligne de trésorerie.
 - 12 - Affaires diverses et questions diverses.
 - 12-1- CONSEIL GENERAL : fonds départemental de péréquation.
 - 12-2- LOTISSEMENT DE LA PLISSE : acquisition du lot n°21 par les Papillons blancs d'Eure et Loir.
 - 12-3- COMITE DES FETES : nouveau bureau.
 - 12-4- ORGANISATIONS SYNDICALES D'EURE ET LOIR : commission Bourse du Travail.
 - 12-5- Tableau des conciliateurs de justice
 - 12-6- INSPECTION ACADEMIQUE D'EURE ET LOIR : organisation de stages de remise à niveau proposés aux élèves de CM1 et CM2 présentant des difficultés en français et en mathématiques.
-

Monsieur le Maire propose de compléter la municipalité pour nos réunions bi-mensuelles par la nomination de 5 conseillers délégués.

1 - Nomination des Conseillers municipaux délégués

Après vote du Conseil Municipal au scrutin de liste et secret des Conseillers Municipaux délégués,

Ont obtenu :

- Madame Mireille GILLON	23 voix
- Monsieur Rémi NOIRE	23 voix
- Monsieur Erik BAUDRY	23 voix
- Madame Catherine LABBEY	23 voix
- Monsieur Claude MOREAU	22 voix

Sur proposition de Monsieur le Maire, des délégations spéciales sont arrêtées :

Mireille GILLON : 1^{ère} Conseillère Municipale déléguée aux **sports**

Rémi NOIRE : 2^{ème} Conseiller Municipal délégué aux **Finances**

Erik BAUDRY : 3^{ème} Conseiller Municipal délégué à **Internet et communication**

Catherine LABBEY : 4^{ème} Conseillère Municipale déléguée à **l'insertion, au handicap et à la jeunesse**

Claude MOREAU : 5^{ème} Conseiller Municipal délégué aux **Ressources Humaines**

2 - Constitution des Commissions municipales.

2-1- Commissions à l'initiative du Conseil Municipal

Chaque commission municipale sera représentée par des membres élus du Conseil Municipal, et assistée éventuellement de personnes extérieures qualifiées.

Monsieur Christian GIGON : « Aujourd'hui , je vous propose de vous donner les noms des conseillers élu(e)s ayant fait l'objet d'un dépôt de candidature , en ce qui concerne le nombre de personnes associées à certaines commissions , il est limité comme dans le précédent mandat à 3 .

Ces 3 membres seront validés en fonction des demandes par les commissions elles mêmes lors de leurs premières réunions .

Il est utile de rappeler que la commission d'appels d'offres ne souffre pas d'exception sans entraîner l'annulation de nos consultations »

La composition peut être revue pendant la durée du mandat (membres élus et membres associés) à la demande des membres du Conseil Municipal.

Le Président délégué indiqué ci-après sera élu à la première réunion de la commission concernée (il est indiqué en fonction des délégations signées par Monsieur le Maire).

Le conseil Municipal vote à l'unanimité les commissions suivantes :

FINANCES

Membres élus : 13

Personnes associées extérieures à voix consultative : 3 (à valider par la Commission)

Membres élus

Président de droit : Christian GIGON

Président délégué : Rémi NOIRE

Messieurs Didier HERCHE, Jacky STIVES, André TAILLANDIER, Patrick BEUGER,
Mesdames Patricia LACROIX, Martine DEGRAIN, Adjoints.

Messieurs Claude MOREAU, Guy GUILLE, Erik BAUDRY
Mesdames Nicole BARENTON, Catherine LABBEY

ANIMATION et LOISIRS

Membres élus : 13

Personnes associées extérieures à voix consultative : 7 (à valider par la Commission)

Membres élus

Président de Droit : Christian GIGON

Président délégué : André TAILLANDIER

Messieurs Didier HERCHE, Jacky STIVES, Patrick BEUGER, Mesdames Patricia LACROIX, Martine DEGRAIN, Adjoints.

Mesdames Mireille GILLON, Isabelle VAN PRAET-KERVILLE,
Messieurs Freddy LOZANO, Daniel MASSON, Guy GUILLE, Rémi NOIRE

CULTURE et RELATIONS EXTERIEURES (jumelage)

Membres élus : 12

Personnes associées extérieures à voix consultative : 7 (à valider par la Commission)

Membres élus

Président de Droit : Christian GIGON

Président délégué : Didier HERCHE

Messieurs Jacky STIVES, André TAILLANDIER, Patrick BEUGER, Mesdames Patricia LACROIX, Martine DEGRAIN, Adjoints.

Mesdames Janine LAMIRAULT, Isabelle HUBERT-HAURANT, Djamila GAULUPEAU
Messieurs Rémi NOIRE, Alain ELIE

SPORTS

Membres élus : **13**

Personnes associées extérieures à voix consultative : **3** (à valider par la Commission)

Membres élus

Président de Droit : Christian GIGON

Président délégué : Mireille GILLON

Messieurs Didier HERCHE, Jacky STIVES, André TAILLANDIER, Patrick BEUGER,
Mesdames Patricia LACROIX, Martine DEGRAIN, Adjoints.

Mesdames Janine LAMIRAULT, Isabelle VAN PRAET-KERVILLE, Djamila GAULUPEAU
Messieurs Christian MALHERBE, Freddy LOZANO

CADRE DE VIE et SERVICES TECHNIQUES

Membres élus : **13**

Personnes associées extérieures à voix consultative : **3** (à valider par la Commission)

Membres élus

Président de Droit : Christian GIGON

Président délégué : Patrick BEUGER

Messieurs Didier HERCHE, Jacky STIVES, André TAILLANDIER, Mesdames Patricia
LACROIX, Martine DEGRAIN, Adjoints.

Mesdames Françoise PREVOTAT, Janine LAMIRAULT
Messieurs Claude MOREAU, Daniel MASSON, Guy GUILLE, Alain ELIE

RESSOURCES HUMAINES

Membres élus : 11
Aucune personne extérieure.

Membres élus

Président de Droit : Christian GIGON

Président délégué : Claude MOREAU

Messieurs Didier HERCHE, Jacky STIVES, André TAILLANDIER, Patrick BEUGER,
Mesdames Patricia LACROIX, Martine DEGRAIN, Adjoints.

Madame Catherine LABBEY, Messieurs Erik BAUDRY, Alain ELIE

A L'ENVIRONNEMENT et à L'AMENAGEMENT de l'ESPACE

Membres élus : 15
Personnes associées extérieures à voix consultative : 3 (à valider par la Commission)

Membres élus

Président de Droit : Christian GIGON

Président délégué : Jacky STIVES

Messieurs Didier HERCHE, André TAILLANDIER, Patrick BEUGER, Mesdames Patricia
LACROIX, Martine DEGRAIN, Adjoints.

Mesdames Françoise PREVOTAT, Nicole BARENTON, Isabelle HUBERT-HAURANT,
Janine LAMIRAULT
Messieurs Claude MOREAU, Christian MALHERBE, Daniel MASSON, Guy GUILLE

A L'ACTION SOCIALE et à la SOLIDARITE
(Personnes âgées - Arbre de Noël - Demandeurs d'emploi)

Membres élus : 15

Personnes associées extérieures à voix consultative : 3 (à valider par la Commission)

Membres élus

Président de Droit : Christian GIGON

Présidente déléguée : Patricia LACROIX

Messieurs Didier HERCHE, Jacky STIVES, André TAILLANDIER, Patrick BEUGER,
Madame Martine DEGRAIN, Adjoints.

Mesdames Isabelle VAN PRAET-KERVILLE, Isabelle HUBERT-HAURANT, Janine
LAMIRAULT, Françoise PREVOTAT, Mireille GILLON, Catherine LABBEY
Messieurs Erik BAUDRY, Rémi NOIRE

INSERTION, HANDICAP et JEUNESSE

Membres élus : 11

Personnes associées extérieures à voix consultative : 3 (à valider par la Commission)

Membres élus

Président de Droit : Christian GIGON

Président par délégation : Catherine LABBEY

Messieurs Didier HERCHE, Jacky STIVES, André TAILLANDIER, Patrick BEUGER,
Mesdames Patricia LACROIX, Martine DEGRAIN, Adjoints.

Mesdames Françoise PREVOTAT, Nicole BARENTON
Monsieur Claude MOREAU

SCOLAIRE et PERI-SCOLAIRE
(Enfance - Garderie - Activités Périscolaires - Accueil de loisirs - Ecoles Maternelle et
Elémentaire et Caisse des Ecoles)

Membres élus : **13**

Personnes associées extérieures à voix consultative : **3** (à valider par la Commission)

Membres élus

Président de Droit : Christian GIGON

Présidente déléguée : Martine DEGRAIN

Messieurs Didier HERCHE, Jacky STIVES, André TAILLANDIER, Patrick BEUGER,
Madame Patricia LACROIX, Adjoints.

Mesdames Isabelle VAN PRAET-KERVILLE, Djamila GAULUPEAU, Mireille GILLON,
Janine LAMIRAULT

Messieurs Rémi NOIRE, Freddy LOZANO

INTERNET et COMMUNICATION

Membres élus : **12**

Personnes associées extérieures à voix consultative : **3** (à valider par la Commission)

Membres élus

Président de Droit : Christian GIGON

Président délégué : Erik BAUDRY

Messieurs Didier HERCHE, Jacky STIVES, André TAILLANDIER, Patrick BEUGER,
Mesdames Patricia LACROIX, Martine DEGRAIN, Adjoints.

Mesdames Isabelle HUBERT-HAURANT, Nicole BARENTON
Messieurs Freddy LOZANO, Alain ELIE

2-2 Commission prévues par la loi ou le règlement

2-2-1- Commission d'Appel d'Offres

Vu le code des Marchés Publics,

Vu l'obligation, pour les communes de plus de 3500 habitants, d'élire 5 membres titulaires et 5 membres suppléants,

Membres élus

Président de Droit : Christian GIGON

Président par délégation (en cas d'absence du Président de droit et par arrêté municipal) : **Rémi NOIRE**

Titulaires

Messieurs Didier HERCHE, Jacky STIVES, André TAILLANDIER, Patrick BEUGER,
Madame Martine DEGRAIN

Suppléants

Mesdames Patricia LACROIX, Janine LAMIRAULT
Messieurs Claude MOREAU, Daniel MASSON, Guy GUILLE

Les personnes extérieures ne sont pas autorisées.

2-2-2- Commission communale des impôts directs

Vu le renouvellement du Conseil Municipal,

Vu la nécessité de proposer à Monsieur le Directeur des Impôts une liste de 8 membres titulaires et 8 membres suppléants en double soit 32 noms.

L'un de ces commissaires doit résider hors de la commune.

Les commissaires, de nationalité française, doivent être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits au rôle des contributions directes locales.

Les 6 membres de la société civile seront nommés par arrêté de Monsieur le Maire après affichage invitant les associations à déposer des candidatures dans un délai de 2 mois à compter de l'installation du Conseil municipal.

2-2-4- Commission pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Vu la décision du Conseil municipal d'engager la mise en œuvre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (ex POS) en date du 28 juin 2006,

Vu le code des collectivités territoriales, Monsieur le Maire propose de constituer une commission municipale élargie dénommée « **Commission du PLU** »,

Vu le renouvellement du Conseil Municipal de CHAMPHOL,

Sur proposition de Monsieur le Maire, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

o **APPROUVE** la constitution d'une nouvelle commission municipale dénommée « **Commission du PLU** »

- **VOTE** la liste présentée se composant :

Président de Droit : Christian GIGON

1^{er} Vice-Président : Jacky STIVES

- **Membres du Conseil** : (dans l'ordre du tableau municipal pour les conseillers municipaux) de Mesdames et Messieurs Didier HERCHE, Patricia LACROIX, Martine DEGRAIN, André TAILLANDIER, Patrick BEUGER, Mireille GILLON, Rémi NOIRE, Erik BAUDRY, Catherine LABBEY, Claude MOREAU, Nicole BARENTON, Christian MALHERBE, Isabelle HUBERT-HAURANT, Isabelle VAN PRAET-KERVILLE, Daniel MASSON, Guy GUILLE, Janine LAMIRAULT, Alain ELIE, Djamila GAULUPEAU, Freddy LOZANO, Françoise PREVOTAT.

- **Membres extérieurs** : Mesdames et Messieurs Pierre DORMEAU, André MORHAN, Gérard DABADIE, Michel LEMORT, Carole AUBERT, Lylie STARODUB, Louis BRUERE, Elisabeth LE CAM, Daniel LEWANDOWSKI, Christophe JEAN

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou à défaut Monsieur le Premier Adjoint à signer tout document s'y référant.

**Commission PLU non limitée en membres extérieurs
mais limitée dans sa durée.**

3 - Désignation des délégués intercommunaux.

3-1- COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - CHARTRES METROPOLE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Vu qu'il convient de désigner 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant de la Commune auprès de CHARTRES METROPOLE,

Vu le vote réalisé,

Le Conseil Municipal PROCLAME

Les délégués titulaires : Monsieur Christian GIGON
 Monsieur André TAILLANDIER
 Madame Martine DEGRAIN

La déléguée suppléante : Madame Patricia LACROIX

3-2- COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES **- CHARTRES METROPOLE**

Vu les statuts de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges à Chartres Métropole,

Vu le vote réalisé,

Le Conseil Municipal PROCLAME

Le délégué titulaire : Monsieur Rémi NOIRE

Le délégué suppléant : Monsieur Christian GIGON

3-3- CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA SECURITE ET DE LA PREVENTION **DE LA DELINQUANCE**

Vu les statuts du Conseil intercommunal de la sécurité et de la prévention de la délinquance à Chartres Métropole,

Vu le vote réalisé,

Le Conseil Municipal PROCLAME

Les délégués titulaires : Monsieur Jacky STIVES
Monsieur Christian GIGON

Les délégués suppléants : Madame Patricia LACROIX
Monsieur Patrick BEAUGER

3-4- SYNDICAT ELECTRIQUE INTERCOMMUNAL DU PAYS CHARTRAIN (SEIPC)

Vu les statuts du syndicat électrique intercommunal du Pays Chartrain (SEIPC),

Vu le vote réalisé,

Le Conseil Municipal PROCLAME

Les délégués titulaires : Monsieur André TAILLANDIER
Monsieur Didier HERCHE
Monsieur Jacky STIVES

Les délégués suppléants : Monsieur Guy GUILLE
Monsieur Daniel MASSON
Monsieur Patrick BEAUGER

3-5- SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA RESTAURATION SCOLAIRE (SIRS)

Vu les statuts du syndicat intercommunal de la restauration scolaire (SIRS),

Vu le vote réalisé,

Le Conseil Municipal PROCLAME

Les délégués titulaires : Monsieur Claude MOREAU
Madame Djamila GAULUPEAU

3-6- SYNDICAT DE GESTION DES INSTALLATIONS SPORTIVES DU COLLEGE SOUTINE

Vu les statuts du syndicat de gestion des installations sportives du Collège Soutine,

Vu le vote réalisé,

Le Conseil Municipal PROCLAME

Les délégués titulaires sont : Monsieur Patrick BEAUGER
Monsieur Christian GIGON

Les délégués suppléants sont : Monsieur Claude MOREAU
Madame Mireille GILLON

Monsieur Christian GIGON : « Il me paraît nécessaire de solliciter une évolution de ce syndicat en fonction de la nouvelle carte scolaire , la possibilité pour les résidents de BEL AIR et des HAUTS SAUMONS d'intégrer le collège SOUTINE »

4 - Désignation des délégués au sein d'Associations ou autres.

4-1- Association du Jumelage de CHAMPHOL

Président d'honneur : le Maire de la Commune, Christian GIGON

Membre de droit : le Premier Adjoint, Didier HERCHE

Le Conseil Municipal désigne

- Monsieur André TAILLANDIER
 - Madame Martine DEGRAIN
-

4-2- Comité économique de CHARTRES METROPOLE

Le Conseil Municipal doit désigner 2 membres titulaires non élus et 1 suppléant non élu.

Membres titulaires non élus : Monsieur Francis MILLARD
Monsieur Christophe JEAN

Suppléant non élu : Monsieur Roland DUVAL

4-3- Conseil d'administration de l'IME (Institut Médico-éducatif)

Vu le renouvellement du Conseil Municipal de CHAMPHOL,

Vu la composition du Conseil d'Administration de l'IME de CHAMPHOL,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **PROPOSE** la candidature de Monsieur **Christian GIGON** et de Madame **Martine DEGRAIN**

4-4- Commission de surveillance du CDE (Centre Départemental de l'Enfance)

Vu le renouvellement du Conseil Municipal de CHAMPHOL,

Vu la composition de la Commission de surveillance du CDE de CHAMPHOL,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **PROPOSE** la candidature de Monsieur **Christian GIGON**.

4-5- Conseil d'administration de l'Association des traumatisés crâniens 28

Vu le renouvellement du Conseil Municipal de CHAMPHOL,

Vu la composition du Conseil d'Administration de l'Association,

Vu que le Maire de CHAMPHOL est Membre de droit,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **PROPOSE** la candidature de Monsieur Christian GIGON

4-6- Correspondant environnement

Vu le renouvellement du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DESIGNE** Monsieur Jacky STIVES correspondant environnement.

4-7- Délégué à la défense

Vu le renouvellement du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DESIGNE** Monsieur Jacky STIVES délégué à la défense.

4-8- Délégué local du CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Vu la demande de Monsieur le Président du **Comité National d'Action Sociale**,

Vu les modalités de désignation des délégués locaux du CNAS,

Vu la candidature de Monsieur Claude MOREAU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RETIENT** la candidature de Monsieur Claude MOREAU, au poste de Délégué de la Commune de CHAMPHOL au CNAS.

4-9- Correspondant communal auprès de la ligue contre le cancer

Vu la demande du Comité départemental de la Ligue contre le cancer pour la désignation d'un correspondant communal auprès de l'association

Vu les 3 missions fondatrices de la lutte contre le cancer :

- la recherche
- l'information, la prévention et le dépistage
- l'action pour les malades et leurs proches

Sur proposition de Monsieur le Maire, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DESIGNE** Madame Patricia LACROIX et Monsieur Patrick BEUGER en tant que correspondant de la Commune de Champhol auprès du Comité départemental de la Ligue contre le cancer.

Monsieur le Maire indique au titre de la présentation de ce point 5 avoir utilisé environ deux à trois fois lors du dernier mandat cette possibilité qui fait toujours l'objet d'une communication au Conseil Municipal suivant.

5 - Délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire.

Vu l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales permettant au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences,

Vu le soucis de favoriser une bonne administration communale,

Sur proposition de Monsieur le Maire et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE**, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire la totalité des délégations mentionnées à l'article L2122-2 du Code général des collectivités territoriales.
-

6 - Versement des indemnités au Maire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants,

Vu qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de fixer le montant de l'indemnité pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 55% de l'indice 1015, avec effet au 15 mars 2008.
-

7 - Versement des indemnités aux Adjointes et aux Conseillers Municipaux délégués.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants,

Vu les arrêtés municipaux du 17 mars 2008 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire,

Vu qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux Adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal,

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de fixer avec effet immédiat, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d' Adjoints au Maire comme suit :
 - 22% de l'indice 1015 pour le Maire-Adjoint,
 - 16% de l'indice 1015 pour le deuxième Adjoint
 - 16% de l'indice 1015 pour le troisième Adjoint
 - 16% de l'indice 1015 pour le quatrième Adjoint
 - 16% de l'indice 1015 pour le cinquième Adjoint
 - 15% de l'indice 1015 pour le sixième Adjoint
 - 8,5% de l'indice 1015 pour la 1ère conseillère déléguée en cas de délégation.
 - 7% de l'indice 1015 pour le 2ème conseiller délégué en cas de délégation.
 - 6% de l'indice 1015 pour le 3ème conseiller délégué en cas de délégation.
 - 5% de l'indice 1015 pour la 4ème conseillère déléguée en cas de délégation.
 - 4,5% de l'indice 1015 pour le 5ème conseiller délégué en cas de délégation.

Monsieur **Christian GIGON** : « **L'enveloppe globale autorisée - Maire et Adjoints – permet le versement d'une indemnité aux conseillers délégués** » .

8 - Droit à la formation des élus

Vu la loi du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux,
Vu la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité,

Vu l'article L2123-12 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que les membres d'un Conseil Municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions,

Vu les crédits prévus au budget 2008,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** les orientations suivantes relatives aux conditions d'exercice de la formation des membres du conseil municipal de CHAMPHOL :

1 - Le droit à la formation est un droit individuel, propre à chaque élu.

2 - Ce droit à la formation s'exercera selon le choix des élus, à condition que la formation soit dispensée par un organisme de quelque nature qu'il soit, privé ou public, agréé par le ministère de l'intérieur, en privilégiant notamment en début de mandat les orientations suivantes :

- les fondamentaux de la gestion des politiques locales (finances publiques, marchés publics, délégation de service public et gestion de fait, démocratie locale intercommunalité)

- formations en lien avec la délégation (travaux, politique sociale, urbanisme et permis de construire, politique culturelle, sportive, sécurité...)

- formations favorisant l'efficacité personnelle : (prise de parole en public, négociation, gestion des conflits, expression face aux médias, langues étrangères, informatique-bureautique)

3 - Le montant des dépenses de formation sera au plus égal à 20 % du montant total des indemnités de fonctions susceptibles d'être allouées aux élus.

4 - Chaque année, un tableau récapitulatif des actions de formation financées par la commune sera annexé au compte administratif.

9 - Règlement du Conseil Municipal.

Vu l'article L 2121-8 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal.

Ce règlement fixe notamment : les conditions d'organisation du débat d'orientations budgétaires ; les règles de présentation et d'examen ainsi que la fréquence des questions orales ; les conditions de consultation des projets de contrats ou de marchés.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ADOPTE** le règlement intérieur dans les conditions exposées par M. le Maire.

Monsieur **Christian GIGON** : « Ce règlement reprend les grandes lignes du précédent et il sera légèrement modifié dans ses annexes en fonction des commissions validées à ce présent Conseil Municipal » .

10 - Renouvellement du contrat de Collaboratrice de Cabinet.

Vu la délibération du 3 septembre 2003 portant recrutement d'une collaboratrice de cabinet,

Vu l'article 110 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et au recrutement de Collaborateur de Cabinet,

Vu le décret du 16 décembre 1987,

Vu l'article 77 de la loi n° 99 - 586 du 12 juillet 1999,

Vu les articles 10 à 13 de la loi du 26 janvier 1984 précisant le nombre de collaborateurs en fonction de la nature et de la population de la collectivité,

Vu le travail accompli par Madame Sandra COURTOIS dans le cadre d'un contrat de Collaboratrice de cabinet depuis le 3 septembre 2003,

Vu l'accord de l'intéressée,

Sur proposition de Monsieur le Maire, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de renouveler le contrat de collaboratrice de cabinet de Madame **Sandra COURTOIS** à compter du 15 mars 2008 au sein des services de la Commune.
 - **INDIQUE** que sa rémunération correspond au grade d' Attaché (4^{ème} échelon) de la Fonction Publique territoriale.
 - **PRECISE** que les crédits sont inscrits au chapitre (frais de personnel) du BUDGET 2008.
-

11 - Renouvellement de la ligne de trésorerie.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 21 mars 2007 validant l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour le financement du fonds de roulement pour un montant de 300 000 Euros auprès de la Caisse d' Epargne, pour une durée de 1 an,

Vu la nécessité de renouveler cette ligne de trésorerie,

Sur proposition de Monsieur le Maire, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** le renouvellement d'une ligne de trésorerie pour un montant de **300 000 Euros** auprès de la Caisse d' Epargne, pour une durée d'**un an** au taux d'intérêt **EONIA + marge de 0,12%**.

12 - Affaires diverses et questions diverses.

12-1- CONSEIL GENERAL : fonds départemental de péréquation.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier du Conseil Général en date du 16 mars 2008 concernant le versement du solde du fonds départemental de péréquation 2007 d'un montant de **24 928 Euros** (travaux sur dojo.

12-2- LOTISSEMENT DE LA PLISSE : acquisition du lot n°21 par les Papillons blancs d'Eure et Loir

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier émanant des Papillons blancs d'Eure et Loir en date du 17 mars 2008 concernant l'acquisition du lot n°21 du lotissement de la Plisse.

12-3- COMITE DES FETES : nouveau bureau.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du Procès verbal de l'Assemblée générale du Comité des Fêtes qui s'est tenue le 22 février 2008. Un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Elisabeth LE CAM
1^{ère} Vice-Présidente : Lylie STARODUB
2^{ème} Vice-Président : Jean-Luc BONHOMME
Trésorière : Eveline BONNAFOUX
Secrétaire : Isabelle BESLE
Trésorière adjointe : Josiane MAZAUD
Secrétaire adjoint : Alain ELIE

Monsieur André TAILLANDIER : « Alain ELIE en sa qualité de conseiller municipal fera le lien avec la commission animation » .

12-4- ORGANISATIONS SYNDICALES D'EURE ET LOIR : commission Bourse du Travail

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier émanant des organisations syndicales d'Eure et Loir (CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, UNSA) en date du 10 mars 2008 demandant la mise en place d'une commission spécifique de création et gestion d'une bourse du travail.

12-5- Tableau des conciliateurs de justice

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier du Procureur de la République en date du 11 mars 2008 concernant les conciliateurs de justice. Pour CHAMPHOL, le conciliateur de justice est **Jean-Paul GARNAUD** (point d'accès au Droit - 5 rue du Docteur Gilbert - 28000 CHARTRES).

12-6- INSPECTION ACADEMIQUE D'EURE ET LOIR : organisation de stages de remise à niveau proposés aux élèves de CM1 et CM2 présentant des difficultés en français et en mathématiques.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier émanant de l'Inspection académique d'Eure et Loir en date du 7 mars 2008 concernant l'organisation de stages de remise à niveau proposés aux élèves de CM1 et CM2 présentant des difficultés en français et en mathématiques. L'objectif est d'offrir aux 10% des élèves les plus fragiles de CM1 et CM2 quinze heures de soutien sous forme de 5 séances de 3 heures par jour, par groupe de 6 élèves maximum. Ces stages gratuits seront proposés dès les vacances de printemps 2008 et organisés par des enseignements volontaires rémunérés en heures supplémentaires avec majoration de 25% de leur taux horaire (exonération fiscale et sociale).

Monsieur Christian GIGON : « **Nous terminons ce conseil en une heure , c'est une première dans cette salle , je vous en remercie** » .

La séance est levée 21 à 30 heures, le 19 mars 2008.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Martine DEGRAIN.

Christian GIGON.

Vu Mesdames et Messieurs les **Adjoints**, Mesdames et Messieurs les **Conseillers délégués**, Mesdames et Messieurs les **Conseillers** :